

Les trois gestes automatiques — et comment chacun se défait

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Paramétrage arrêté par le chef de service, journal des corrections et des écarterments · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Trois gestes, pas un de plus, et les trois se défont. Aucun des trois ne touche au contenu d'un rapport ni au sens d'un arrêté : ils touchent à son numéro, à sa date et à son échéance.**

Les trois gestes

Geste	Déclencheur	Ce qui se produit	Comment il se défait
Numérotation et versement au registre	Signature d'un arrêté par le maire	Numéro continu, date et heure de signature, périmètre, durée, date de fin, date d'affichage attendue	Le chef de service corrige d'un mot ; le numéro n'est jamais réattribué et la correction reste tracée

Geste	Déclencheur	Ce qui se produit	Comment il se défait
Rappel d'échéance sur un arrêté temporaire	48 heures avant la date de fin	Rappel au chef de service : remise en circulation, dépose de la signalisation, mention de fin au registre	Écarté d'un mot avec motif ; si l'arrêté est prorogé, le rappel se recalcule seul sur la nouvelle date
Accusé de réception qualifié à l'administré	Arrivée d'une sollicitation, tous canaux	Accusé dans la minute : numéros d'urgence en tête, service compétent si la demande n'est pas la nôtre, pièce manquante quand il en manque une	Si un agent du poste reprend la main dans l'heure, sa réponse remplace l'accusé

Le deuxième geste rend un service qu'on ne voit qu'à la fin de l'année : la signalisation oubliée après un événement est le premier motif de main courante des jours qui suivent, et le rappel l'a fait passer de **34 signalements à 4 sur l'année**. Le troisième, lui, se juge à ce qu'il ne fait pas : il ne répond jamais à la place d'un agent, il tient la place jusqu'à ce qu'un agent la prenne.

Tout le reste attend une décision nommée

Acte	Qui le prend	Trace
Signature d'un arrêté	Le maire — CGCT art. L2212-2, L2213-1, L2213-2	Registre des arrêtés : numéro, date, heure
Constatation par procès-verbal	L'agent de police municipale assermenté — CSI art. L511-1	Procès-verbal
Qualification pénale d'un fait	L'agent assermenté et l'officier de police judiciaire	Procès-verbal, rapport
Compte rendu à l'officier de police judiciaire	L'agent de police municipale — CPP art. 21-2	Registre des comptes rendus

Acte	Qui le prend	Trace
Décision d'une suite administrative	Le maire ou l'autorité compétente	Dossier, arrêté
Modification d'un modèle d'arrêté	Le chef de service et le directeur général des services	Registre des modèles, version datée
Mise en service d'une règle de contrôle	Le chef de service	Registre des règles, version datée
Choix des secteurs et des créneaux de patrouille	Le chef de service et les agents	Aucune proposition n'est produite par l'agent

Paramétrage des trois gestes arrêté par le chef de service, le : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.